

Causerie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

traste entre l'âpre énergie des notes qu'il obtient près du chevalet et la douceur caressante de celles qui sont produites sur la touche, exprimant tantôt la passion la plus ardente, tantôt la mélancolie la plus langoureuse !

Voilà de la vraie musique, de la musique qui parle à l'âme, qui éveille en vous un délicieux enthousiasme, et dont on ne se lasse jamais. Aussi Lausanne se souviendra-t-il longtemps et avec bonheur du passage de M. Joachim.

Ne terminons pas sans rendre un juste hommage à M. le professeur Gayrhos, qui a brillamment secondé le grand artiste, ainsi qu'à l'Orchestre et à son chef distingué.

Un profane.

Causerie.

Il est une substance qui tend de plus en plus à solliciter l'attention des historiens et qui finira par donner légitimement son nom à notre siècle, si l'on ne met des bornes à son envahissement progressif.

Cette substance est le coton.

Mon Dieu ! je ne dis pas que le coton ne soit pas une bonne chose, principalement dans les étoffes *tout laine* des grands magasins de confection ; mais à côté de ses emplois utiles et pratiques, à combien d'usage abusifs n'est-il pas employé !

Voyez les corsets, par exemple ! Est-il rien de plus trompeur, je vous le demande, que les contours agréables que ces objets de toilette donnent aux dames quand elles sont habillées ? Et qu'y a-t-il là-dessous ? Du coton !

J'en pourrais dire autant des maillots des danseuses et des écuyères de cirque, à cela près que les maillots ne trompent plus personne. Mais ce n'est ni contre le coton des maillots, ni contre celui des corsets que je veux fulminer ici ; ce n'est même pas contre le bonnet de coton, ni contre le fulmi-coton, cet émule de la dynamite.

C'est tout simplement contre le coton qu'on met dans les oreilles. Sur cent personnes que vous rencontrez, il y en a quatre-vingt-dix qui ont les oreilles bourrées de coton ; les autres en ont à la fois dans les oreilles et dans les dents creuses !

Rage de dents, mal d'oreilles, indisposition quelconque, simple mesure de précaution, tout prétexte est bon à ces gens-là pour se calfater de coton, comme on calfate un vieux ponton d'étoupes.

Je connais même un homme, qui, reculant les bornes du coton permis, s'en était fourré l'autre jour jusque dans le nez, sous prétexte de rhume de cerveau.

Du coton dans le nez, pour un rhume ! Mais c'est le comble de l'illogisme ! Si vous avez un rhume de cerveau, c'est que votre nez est obstrué, n'est-ce pas ? Il le sera bien plus encore si vous le bourrez de coton, c'est élémentaire !

On m'a raconté l'histoire de ce voyageur qui se trouva pris, en chemin de fer, d'une rage de dents subite. Vite, il cherche dans sa poche sa fiole d'élixir. La fiole y était bien, mais pas de coton ! Comment faire ! Heureusement, en face de lui se trouvait une vieille dame qui, obligeamment, retira le tampon de ses oreilles pour le prêter au voyageur embarrassé. J'aime à croire qu'il le lui a rendu plus tard !

Réagissons, ô mes lecteurs ! contre ces manies ridicules, contre ce procédé de bouchage hermétique qu'il faut laisser aux flacons. Le mal de dents n'est pas une excuse.

Guérissez, morbleu ! arrachez même, si vous voulez ; mais ne *cotonnez pas* !

(Un abonné.)

Vevey, 14 février 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez à une de vos abonnées de vous parler café, puisque votre journal autorise les recettes. Voici la mienne, expérimentée pendant 22 ans de ménage :

- 1° Acheter toujours du très bon café et se méfier des cafés à bas prix.
- 2° Torrifier soi-même son café, ni trop vite, ni trop lentement, en agitant sans cesse, et en prenant bien garde de ne pas laisser le *grilloir* immobile, même pendant une demi-minute.
- 3° Le retirer du feu lorsqu'il est d'un beau brun mat, terne, et ne pas attendre qu'il devienne noir. Il conservera ainsi tout son arôme.
- 4° Ne point mettre tout de suite le café bouillant dans une boîte en fer-blanc, car s'il est un peu trop grillé, le mal ne fait que s'accroître.
- 5° Ne moudre son café qu'au fur et à mesure des besoins ; ne point trop charger, car il devient amer ; ne point charger trop peu, car il passe à l'état d'eau de chataigne, comme on dit vulgairement.
- 6° Employer de préférence l'essence, soit sucre brûlé, à dose très légère. La chicorée le trouble.
- 7° Le faire à eau bouillante, et le boire, si possible, sans le laisser trop stationner dans la cafetière.

En procédant ainsi, j'ai, depuis 22 ans, du café qui a toujours été apprécié de tous ceux qui en ont pris chez moi.

A. F. R.

Le Bottin Genevois et Bottin Suisse.

Nous avons rendu compte, tout récemment, de l'*Annuaire du Commerce suisse*, de MM. Chapaley et Mottier. Aujourd'hui, nous venons, avec le même plaisir, appeler l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle édition du *Bottin genevois et Bottin suisse* pour 1883, publié par M. Jules Carey, éditeur et propriétaire, à Genève. Cet ouvrage, qui en est à sa 9^{me} année d'existence, nous donne les renseignements les plus complets sur le canton de Genève. Les adresses y sont classées non-seulement dans l'ordre alphabétique, dans l'ordre professionnel, mais encore dans l'ordre local, rues et numéros, de la ville et de la banlieue, avantage signalé sur les autres publications de ce genre. — Le Bottin de M. Carey, d'une utilité incontestable et journalière dans le canton de Genève, ne l'est pas moins dans toute la Suisse romande, vu les rapports constants de celle-ci avec l'industrie et le commerce genevois. Nous y trouvons, en outre, les renseignements les plus essentiels sur les principales localités de la Suisse, Bâle, Berne, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Lucerne, Lausanne, St-Gall, Sion, Soleure, Zurich, Winterthour, etc., ainsi que ceux relatifs aux au-